



## Mention d'information RGPD

# France Travail

## Lutte contre la fraude aux faux titres emploi service agricole

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement de données à caractère personnel, dénommé « France Travail » dont la finalité est la lutte contre la fraude aux faux titres emploi service agricole (TESA).

Le traitement a pour objectif la mise en place d'échanges d'informations entre France travail et la CCMSA, pour vérifier l'authenticité des attestations d'emploi issues des TESA fournies par les employeurs afin de lutter contre la fraude aux faux TESA.

Le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la Mutualité Sociale Agricole est soumise.

Les catégories d'informations traitées sont les suivantes :

- NIR
- Les données d'identification
- Vie professionnelle
- Les informations d'ordre économique et financier

La Mutualité Sociale Agricole est amenée à collecter vos données personnelles indirectement (à partir des bases de données de votre caisse et du système d'information de France Travail). Les informations du traitement sont conservées par la caisse durant un délai maximum de 5 ans à compter de leur collecte.

L'accès à l'ensemble des informations est réservé :

- Aux agents en charge du service de lutte contre la fraude, de contrôle externe et des cotisations, individuellement habilités par le Directeur de la caisse de Mutualité Sociale Agricole.
- Au personnel du département Lutte contre la fraude et contrôle externe de la caisse centrale de Mutualité Sociale Agricole.
- France Travail

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation aux données qui vous concernent. Compte tenu du motif d'obligation légale que revêt ce traitement, le droit d'opposition ne s'applique pas. Les droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de votre caisse de Mutualité Sociale Agricole ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07